

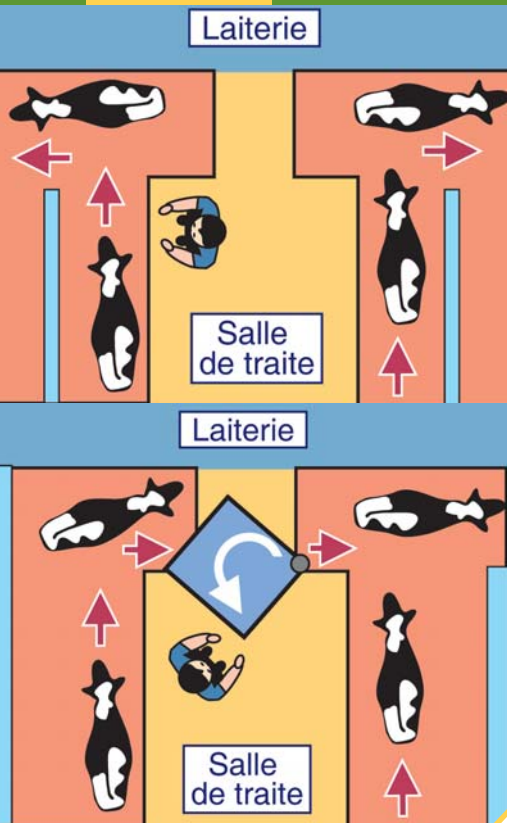
Intégrer la prévention :

Salle de traite de plain-pied

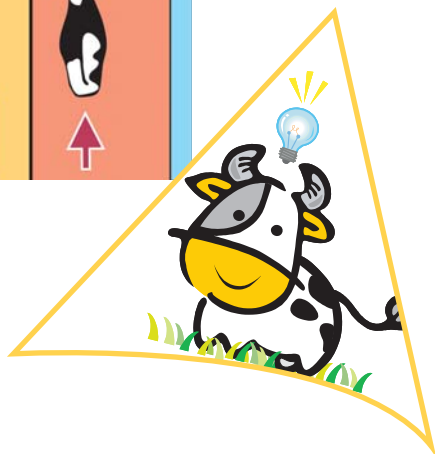
Circulation des hommes et des animaux

Santé - Sécurité au Travail

RISQUES EN SALLE DE TRAITE
Fiche technique n°3



- ▶ Les deux couloirs de retour
- ▶ Le pont levis
- ▶ Le pont tournant



santé
famille
retraite
services



Les anciennes salles de traite, avec deux quais, présentent l'inconvénient d'utiliser des escaliers pour aller dans la laiterie.

Ces escaliers sont plus ou moins bien conçus et peuvent générer une fatigue pour l'exploitant (surtout lors des ports de charges). Ils sont parfois source d'accidents suite à des glissades sur les marches.

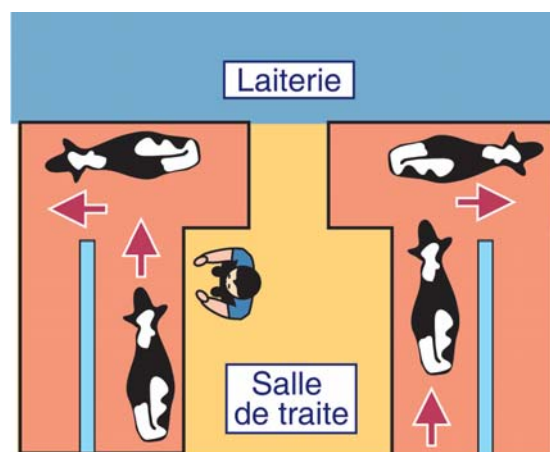
Les salles de traite de plain-pied suppriment les marches et facilitent le passage laiterie / salle de traite.

Trois conceptions sont possibles pour une salle de traite de plain-pied.

Les deux couloirs de retour

L'aménagement de deux couloirs de retour, de part et d'autre de la fosse de traite, permet un passage permanent et de plain-pied entre la laiterie et la fosse de traite.

L'utilisation d'un pont levis tournant est supprimée, ce qui offre plus de confort et de sécurité.



Pensez à prévoir cet aménagement dès la conception du bâtiment afin de disposer d'une plus grande surface couverte.

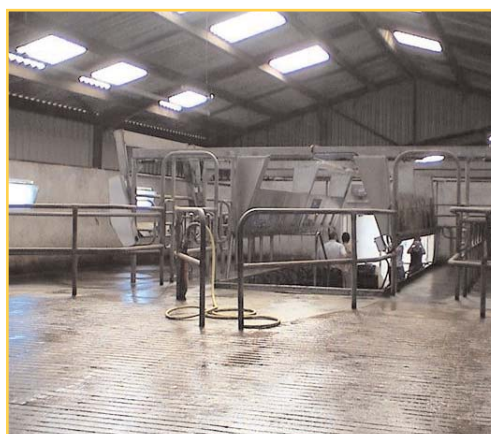
Le surcoût de la construction peut s'avérer important.

La sortie des animaux est plus rapide et permet un gain de temps.

La surface à nettoyer après la traite est un peu plus importante.



Porte avec rideau à lamelles



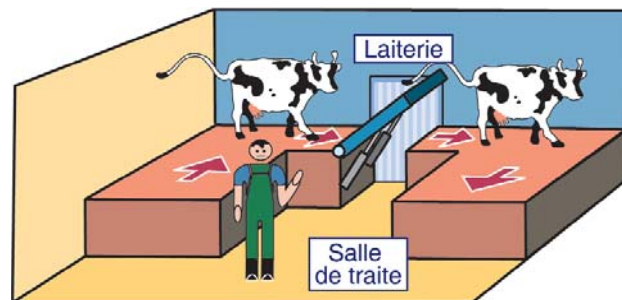
Salle de traite avec 2 couloirs de retour

Un couloir de retour et un pont levis sécurisé

De plus en plus présent dans les salles de traite de plain-pied, le pont-levis permet le passage des animaux du quai de traite vers le couloir de sortie.

Le pont-levis peut être dangereux, s'il n'est pas sécurisé :

- risque de rupture du câble du contrepoids ou du vérin,
- risque de chute accidentelle suite à une poussée d'animaux (plusieurs cas de plaies et blessures aux mains, un accident mortel).



Lorsque la manipulation est assistée par un contre-poids, il est préférable d'utiliser une cordelette en nylon et, si possible, la faire coulisser dans un tube PVC vertical. Pour aider à la manipulation du pont levis, les vérins à gaz ou à huile sont souvent utilisés. Fragiles, ils ont une courte durée de vie (deux vérins offrent plus de sécurité qu'un seul...).



Un système de blocage en position haute est indispensable. Le blocage doit se mettre en position de sécurité sans intervention volontaire (verrou à proscrire).

Cette sécurité doit résister à la poussée d'une vache et être commandée à partir de la fosse de traite.

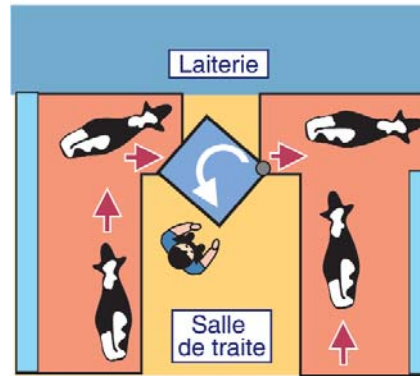


Le pont-levis doit résister au poids de deux vaches laitières et être solidement fixé au quai.

Deux garde-corps latéraux sont nécessaires pour éviter la chute des vaches dans la fosse de traite.

Le pont tournant

L'utilisation du pont tournant supprime le risque de chute brutale du pont-levis. Sa manipulation nécessite d'être sécurisée pour empêcher le coincement de la main ou des doigts. Un système de blocage doit supprimer les risques de mouvement lors du passage des animaux.



Un pont tournant peut être envisagé dans la plupart des salles de traite existantes. Sa mise en place est plus aisée si elle a été prévue dès la conception du bâtiment.

A qui vous adresser ?

▶ Les services santé sécurité au travail de la MSA

Les conseillers en prévention et médecins du travail vous accompagnent pour limiter les risques d'accidents, préserver votre santé en milieu professionnel, améliorer vos conditions de travail...

Fédération MSA d'Armorique

Site des Côtes d'Armor

Tél. 02 96 78 88 58

Site du Finistère

Tél. 02 98 85 79 31

Fédération MSA des Portes de Bretagne

Site d'Ille-et-Vilaine

Tél. 02 99 01 82 55

Site du Morbihan

Tél. 02 97 46 52 36

▶ Les concepteurs agréés Charte Qualité conception bâtiments bovins

Liste disponible sur simple demande auprès du GIE-Lait Viande de Bretagne

Tél. 02 23 48 29 00 - Fax : 02 23 48 29 01

E-mail : crb@gielaitviandebretagne.fr

▶ Les conseillers traite de Bretagne Contrôle Laitier

Tél. 02 97 60 27 37 - Fax : 02 97 60 56 38

E-mail : accueil@bretagne-contrôle-laitier.fr

▶ Les installateurs agréés de matériel de traite

Liste disponible sur simple demande auprès du CROCIT Bretagne

Tél. 02 23 48 29 00 - Fax : 02 23 48 29 01

E-mail : crocit.bretagne@wanadoo.fr

Document réalisé par les Fédérations MSA de Bretagne en collaboration avec le Comité Régional Bâtiment du GIE Lait-Viande de Bretagne, les Chambres d'agriculture de Bretagne, Bretagne Contrôle Laitier et avec le soutien financier de la CCMSA et du Conseil Régional de Bretagne.